



Le 15 mars, dire **NON À LA BAISSÉ DES PENSIONS**

Les chiffres parlent !

Au 1^{er} janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7 point. Une augmentation de 25 %, pour la plupart des retraités, provoquant une **baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an** selon le niveau de pension.

Cette augmentation touche aussi les actifs, et l'équilibre financier qui leur est vendu sous forme de baisse de cotisation sociale est un piège grossier qui se traduira très vite par une réduction drastique de leurs droits dans un contexte économique à risque (flexibilité, baisse de protection en cas de chômage, etc...). Et si elle ne touche pas les plus faibles pensions, leurs titulaires n'en seront pas moins affectés par les inévitables effets secondaires (augmentations diverses et surtout réduction des prises en charges médicales et sociales). **La CSG nous divise ; et au final, elle n'épargnera personne !**

Nous avons connu les blocages des pensions, les sous indexations, mais jamais une telle amputation !

Dans les EHPAD, 50 M€ de rallonge, c'est 6000 € par établissement ... ridiculement insuffisant ! Les personnes retraitées, inquiètes du déclin des pensions au regard du coût d'entrée en EHPAD, inquiètes aussi du déclin prévisible des services rendus aux personnes âgées, réaffirment leur **soutien aux luttes engagées** dans les EHPAD et exigent avec eux :

- la mise en œuvre du ratio **un agent /un patient**,
- l'arrêt de la taxe sur les salaires
- le retrait de la tarification contenue dans la loi du 28/12/2017...

Alors ... **NON** monsieur le Président ...

Les retraité.e.s ne sont ni privilégié.e.s ni assisté.e.s !

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « *effort pour les jeunes générations* ». Les retraité.e.s n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité.

Cette nouvelle baisse des pensions s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraités :

- la CASA de 0,3 % (*depuis avril 2013*),
- la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs (*2014*),
- la fiscalisation de la majoration familiale, (*pour 3 enfants*)
- la dévalorisation des pensions par des retards successifs de la revalorisation des pensions.
- Pour les retraite complémentaire AGIRC ARCCO : application d'un Bonus/Malus et d'une décote de 10% au 1/01/2019.

Et, « cerise sur le gâteau », on annonce pour 2018 :

- le gel des pensions et le blocage des complémentaires,

- des augmentations des complémentaires santé, du gaz (qui prend 6,9 %), du forfait hospitalier (qui passe à 20 €), des taxes sur le carburant...

ET en même temps

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes représentent 4,5 milliards d'euros de cadeaux faits aux plus fortunés. Ensuite, le gouvernement met en avant le déficit budgétaire provoqué par lui-même avec de telles pertes fiscales pour imposer de la rigueur et de l'austérité au reste de la population. C'est dans ce cadre qu'intervient la hausse de la CSG.

En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune grimper de 21 % au cours de cette seule année 2017, atteignant, au total, 245 milliards. Sur les vingt dernières années, les **dix plus grandes fortunes** françaises ont augmenté de 950 % ; bien loin des 35 % d'inflation dans la même période. Le **CAC 40** a progressé de 9,26 % cette année, bien loin de la progression des salaires et des pensions.

D'autres choix budgétaires sont possibles !

**La pension du retraité n'est pas une allocation sociale
ni une variable d'ajustement
mais un droit acquis par le travail et les cotisations.**

Le 28 septembre 2017, à l'appel de nos neuf organisations de retraité-e-s, des manifestations organisées dans tous les départements ont rassemblé plus de 80 000 personnes. Il s'agissait de mettre en garde contre l'augmentation de la CSG. Malgré nos

protestations, il s'est trouvé une majorité parlementaire pour suivre les projets du gouvernement. Désormais, la Loi de Finances pour 2018 et la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2018 sont votées.

**Actifs d'aujourd'hui,
retraités de demain,
retraités d'aujourd'hui :**

les intérêts sont les mêmes.

Il faut continuer à combattre, ensemble, ces logiques qui, à terme, n'ont d'autres intentions (non assumées mais bien réelles) que d'enrichir encore plus les vrais riches en appauvrissant davantage tous les autres.

Les retraité.e.s ne sont pas des privilégié.e.s !

Non à la hausse de la CSG

Oui à l'augmentation des pensions

**Le 15 mars 2018,
actifs et retraités sont appelés à participer à la
Journée nationale d'actions.**

**Rassemblement
puis manifestation,
à 14h30 place Coïmbra (ZUP de Poitiers)**